

# ACTION URGENTE

## MOZAMBIQUE. UN JOURNALISTE EN DÉTENTION PRIVÉ DES VISITES DE SA FAMILLE

Le 24 janvier, le journaliste Amade Abubacar a été transféré de la prison du district de Macomia à la prison de Mieze, dans le district de Pemba, dont le chef-lieu est la capitale de la province de Cabo Delgado. Depuis lors, les autorités pénitentiaires le privent des visites de sa famille. Le 25 janvier, il a été autorisé à recevoir la visite, sous surveillance, de membres d'une commission du barreau mozambicain et de son avocat. Au cours de cette visite, il a dit avoir été soumis à des mauvais traitements pendant qu'il était détenu par les forces armées.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

**Ministre de la Justice  
et des Affaires constitutionnelles et religieuses**

Joaquim Veríssimo  
Av. Julius Nyerere, 33  
Maputo, Mozambique  
Courriel : [mjcr@mjcr.gov.mz](mailto:mjcr@mjcr.gov.mz) ;  
[vilanchic@yahoo.com.br](mailto:vilanchic@yahoo.com.br)

**Monsieur le Ministre,**

*Je souhaite appeler votre attention sur le cas d'Amade Abubacar, journaliste de la radio locale de Nacedje, dans le district de Macomia (province de Cabo Delgado, nord du Mozambique). Le 24 janvier, Amade Abubacar a été transféré de la prison du district de Macomia à la prison de Mieze, dans le district de Pemba, dont le chef-lieu est la capitale de la province de Cabo Delgado. Depuis son arrivée dans cette prison, les autorités pénitentiaires lui interdisent de recevoir des visites de ses proches. Les restrictions apportées au droit d'Amade Abubacar de voir sa famille s'apparentent à un traitement inhumain.*

*Le 25 janvier, une commission composée de représentants du barreau mozambicain, ainsi que l'avocat d'Amade Abubacar, ont été autorisés à lui rendre visite, sous surveillance, à la prison de Mieze. Le directeur de la prison est resté dans la pièce pendant la visite. Amade Abubacar a dit à la Commission qu'il avait été soumis à des mauvais traitements par l'armée après avoir été arrêté, le 5 janvier. Il a indiqué que les militaires l'avaient malmené à plusieurs reprises et avaient refusé de lui enlever ses menottes pour dormir. Il a également confirmé avoir été privé de nourriture pendant plusieurs jours. Pendant la visite, il s'est plaint de maux de tête, de fièvre et de douleurs dans le corps. Avant son arrestation, Amade Abubacar n'avait aucun problème de santé, mais sa santé s'est détériorée en détention.*

*Amade Abubacar est détenu et fait l'objet d'une enquête pour « incitation publique à l'utilisation de médias électroniques » et « violation du secret d'État » aux termes des articles 322 et 323 du Code pénal mozambicain. Il a été appréhendé alors qu'il interviewait des personnes déplacées à l'intérieur du pays, dans le district de Macomia.*

*Amnesty International est très préoccupée par les traitements infligés à Amade Abubacar pendant sa garde à vue.*

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



Je vous prie instamment de veiller à ce que :

- les autorités mozambicaines libèrent Amade Abubacar immédiatement et sans condition ;
- Amade Abubacar, dans l'attente de sa libération, soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements, et à ce que ses conditions de détention soient conformes aux normes internationales, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau, à la nourriture et à des soins de santé adéquats ;
- Amade Abubacar soit autorisé sans délai à entrer en contact avec ses proches et puisse régulièrement recevoir des visites de sa famille et consulter ses avocats ;
- les droits à la liberté d'expression et à la liberté de la presse soient pleinement respectés et à ce que les journalistes puissent faire leur travail sans craindre d'être attaqués, intimidés, harcelés ou censurés.

*Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,*

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Amade Abubacar, 31 ans, travaille comme journaliste pour une radio locale. Le 5 janvier 2019, il a été arrêté arbitrairement par des policiers dans le district de Macomia, alors qu'il interviewait des civils déplacés à l'intérieur du pays - ceux-ci avaient fui leur foyer en raison de l'intensification des attaques violentes perpétrées par des membres présumés d'un groupe extrémiste connu sous le nom d' « Al-Shabab » dans le nord de Cabo Delgado. Les policiers, qui n'ont pas présenté de mandat d'arrêt, l'ont menotté, lui ont confisqué son téléphone portable et l'ont emmené au poste de police de Macomia. Le même jour, Amade Abubacar a été transféré du poste central de la PRM (Police de la République du Mozambique) du district de Macomia au centre de détention militaire de Mueda, où il a été détenu au secret pendant 12 jours sans être déféré à un tribunal.

Le 18 janvier, le tribunal judiciaire du district de Macomia a ordonné son maintien en détention, dans l'attente de son procès, au poste de police central du district de Macomia.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** portugais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 19 MARS 2019.**

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Amade Abubacar (il)

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE :** <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr41/9735/2019/fr/>